

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30714**

### Intitulé

Concepteur développeur d'applications numériques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association pour le développement de l'insertion professionnelle - Institut de poly-informatique (ADIP - IPI)	Directeur de l'IPI

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Concepteur(trice) Développeur(euse) d'Applications Numériques sous la responsabilité d'un chef de projets, d'un DSI, d'un cadre dirigeant de PME, conçoit, réalise, teste et délivre les applications numériques attendues avec une autonomie variable suivant les contextes d'exercice. Il intègre son action au sein d'un projet informatique en tant que maîtrise d'oeuvre. Son périmètre s'étend depuis l'étude de l'existant jusqu'à la mise en exploitation, en passant par la programmation de logiciels.

Activité principale : Assure la réalisation de la maîtrise d'oeuvre, tant au niveau conception que développement de logiciels dont il (elle) reçoit le cahier des charges, en stricte respect de la légalité. Prépare et participe aux tests, aux recettages et à la livraison des logiciels qu'il (elle) produit.

Conditions d'exercice : Satisfait aux contraintes. Respecte des critères et des normes qualité ainsi que les normes sécurité définies. Veille à ce que les prestations qui lui sont demandées satisfassent aux contrats en cours.

Environnement : Communique autant avec l'AMOA ou les utilisateurs finaux qu'avec les partenaires internes ou externes gérant l'infrastructure ; tant à l'oral que par écrit, en français et en anglais

Le titulaire est capable de:

Formaliser, identifier les résultats attendus.

Respecter des contraintes, les recommandations qualité de la norme en vigueur pour l'architecture des logiciels.

Anticiper les évolutions.

Qualifier les risques.

Respecter une norme de présentation des écrans et documents de sortie.

Concevoir des programmes avec une orientation objets.

Garantir un accès sécurisé aux données.

Livrer du logiciel déverminé et conforme aux attentes.

Clôturer une mission.

Formaliser des processus, les règles de gestion et d'organisation des données de l'entreprise.

Concevoir des éléments logiciels réutilisables.

Produire du logiciel en équipe.

Remonter les alertes au(x) décideur(s).

Estimer des délais.

Concevoir une solution logicielle.

Anticiper des répercussions

Encapsuler des solutions logicielles spécifiques dans des services logiciels génériques.

Produire du logiciel générique réutilisable et partageable.

Intégrer des éléments logiciels hétérogènes et produire des exécutables livrables.

Modifier un algorithme sans générer de dysfonctionnements.

Contrôler des délais.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Exerce son activité dans tout type d'entreprise privée ou publique.

- Analyste concepteur (trice) informatique
- Analyste développeur (euse)
- Analyste-programmeur (euse) informatique
- Concepteur (trice) d'application informatique
- Concepteur (trice) logiciel informatique
- Développeur (peuse) web
- Concepteur (trice) Développeur (euse) applications mobiles
- Ingénieur (e) d'analyse et de programmation en informatique de gestion
- Ingénieur (e) de réalisation informatique

- Ingénieur (e) d'étude et développement informatique

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1805 : Études et développement informatique

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Les compétences acquises sont présentées dans un dossier de validation constitué d'un portefeuille de preuves et d'un compte rendu d'activités précisant le contexte et les circonstances d'acquisition des compétences en phase avec le référentiel de certification, articulé en fonction des 5 composantes que contient la certification qui sont :

- Qualité et sécurisation du code réalisé,
- Audit, conception, méthode de projet,
- Réalisation d'applications logicielles,
- Communiquer avec les acteurs du projet,
- Adapter l'environnement d'exécution, échanger des données entre logiciels.

Un entretien complémentaire sur le dossier de validation peut concourir à la certitude du jury de professionnels.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30714 - Adapter l'environnement d'exécution, échanger des données entre logiciels	<p><b>Descriptif :</b> Programmer des scripts système. Automatiser des traitements. Réaliser des échanges de données informatisés (EDI).</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b> Sur dossier de validation et entretien oral devant le jury. Évaluation dans le contexte professionnel par le chef de projet, l'utilisateur final ou le client. Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30714 - Réaliser des applications logicielles	<p><b>Descriptif :</b> Encapsuler des solutions logicielles spécifiques dans des services logiciels génériques. Produire du logiciel générique réutilisable et partageable. Intégrer des éléments logiciels hétérogènes et produire des exécutables livrables. Modifier un algorithme sans générer de dysfonctionnements. Contrôler des délais.</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b> Sur dossier de validation et entretien oral devant le jury. Évaluation dans le contexte professionnel par le chef de projet MOE ou le client. Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30714 - Qualité et sécurisation du code réalisé	<p><b>Descriptif :</b>            Formaliser, identifier les résultats attendus.            Respecter des contraintes, les recommandations qualité de la norme en vigueur pour l'architecture des logiciels.            Anticiper les évolutions.            Qualifier les risques.            Respecter une norme de présentation des écrans et documents de sortie.            Concevoir des programmes avec une orientation objets.            Garantir un accès sécurisé aux données.            Livrer du logiciel déverminé et conforme aux attentes.            Clôturer une mission.</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>            Sur dossier de validation et entretien oral devant le jury.            Évaluation dans le contexte professionnel par le chef de projet, le responsable qualité, l'utilisateur final ou le client.            Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30714 - Communiquer avec les acteurs du projet	<p><b>Descriptif :</b>            User d'une communication professionnelle tant en français qu'en anglais.            Interagir efficacement dans un environnement de travail collaboratif.</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>            Sur dossier de validation et entretien oral devant le jury.            Évaluation dans le contexte professionnel par le chef de projet, l'utilisateur final ou le client.            Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30714 - Audit, conception, méthode de projet	<p><b>Descriptif :</b>            Formaliser des processus, les règles de gestion et d'organisation des données de l'entreprise.            Concevoir des éléments logiciels réutilisables.            Produire du logiciel en équipe.            Remonter les alertes au(x) décideur(s).            Estimer des délais.            Concevoir une solution logicielle.            Anticiper des répercussions.</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>            Sur dossier de validation et entretien oral devant le jury.            Évaluation dans le contexte professionnel par le chef de projet, le responsable qualité, l'utilisateur final ou le client.            Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	100% extérieurs à l'organisme, dont au moins 65 % de représentants qualifiés des professions informatiques

En contrat d'apprentissage	X	100% extérieurs à l'organisme, dont au moins 65 % de représentants qualifiés des professions informatiques
Après un parcours de formation continue	X	100% extérieurs à l'organisme, dont au moins 65 % de représentants qualifiés des professions informatiques
En contrat de professionnalisation	X	100% extérieurs à l'organisme, dont au moins 65 % de représentants qualifiés des professions informatiques
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	100% extérieurs à l'organisme, dont au moins 65 % de représentants qualifiés des professions informatiques

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 mai 2018 publié au Journal Officiel du 24 mai 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Concepteur développeur d'applications numériques" avec effet du 01 juillet 2015, jusqu'au 24 mai 2022.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

12 certifiés par an en moyenne

<http://www.ipi-ecoles.com/carriere-diplomes/statistiques-dinsertion-professionnelle/>

##### Autres sources d'information :

<http://www.ipi-ecoles.com/demander-documentation/>

##### Lieu(x) de certification :

Association pour le développement de l'insertion professionnelle - Institut de poly-informatique (ADIP - IPI) : Île-de-France - Paris ( 75) [44B quai de Jemmapes, 75010 Paris]

ADIP - IPI

44B quai de Jemmapes,

75010 Paris

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ADIP IPI - 44 B quai de Jemmapes - 75010 Paris

##### Historique de la certification :